



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 5 juillet 2019

Présents : Jean-Marc DELBOS, Freddy CATTANI, Patrick ABRAHAM, Jérôme GRENARD, Alexandra DEPRAZ, Sylvain DIONNET, Bernard HANSBERGER, Jacques COLIN, Emilie BLANC

Excusée : Isabelle HEURTIER avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Secrétaire de séance : Emilie BLANC

Ouverture de la séance à 20 h 20

Approbation du Procès-verbal du 20 juin 2019

Le Procès-verbal du 20 juin est adopté sans remarque à l'unanimité des présents et un pouvoir.

1- Appel d'offres travaux réhabilitation bâtiment communal : choix des entreprises pour les lots 3 et 10

L'ouverture des offres pour le lot 3 « charpente métallique/couverture/zinguerie » et pour le lot 10 « ventilation/gaz » a eu lieu avec la commission d'appel d'offres et la maîtrise d'œuvre avant le conseil municipal.

Patrick ABRAHAM rappelle que lors du dernier conseil municipal, les lots 3 et 10 ont été classés infructueux et qu'une nouvelle consultation pour ses deux lots a été éditée sur la plateforme.

Pour le lot 3, la commission d'appel d'offres propose au conseil de retenir la candidature de l'entreprise CMR de Bourg en Bresse avec une offre de base à 227 852,60 € HT + option pour 9496,18 € HT.

Pour le lot 10, une entreprise a candidaté : l'entreprise PICARD de Saint-Claude avec une offre de base à 8996,70€ HT. La commission d'appel d'offres propose au conseil de retenir cette candidature.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents et un pouvoir de retenir pour le lot 3 « charpente métallique/couverture/zinguerie » **l'offre de base de l'entreprise CMR** et pour le lot 10 « ventilation/gaz » **l'offre de base de l'entreprise PICARD**.

Jérôme GRENARD et Patrick ABRAHAM présentent les options possibles : le sas, les menuiseries extérieures, le sol de la salle et l'extension de garantie pour le photovoltaïque.

Le coût total de ses options s'élève à : 48 582,79€ HT et portent le coût total de l'opération à 707 758,25 € HT.

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil et un pouvoir acceptent d'ajouter les travaux nécessaires à la réalisation de ces options.

2 - Assainissement : proposition de l'offre Eau Bien Commun concernant l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Eau Bien Commun propose d'assister le Conseil Municipal dans l'élaboration du dossier de consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre. Pour ce faire, une convention doit être rédigée. Le coût de cette proposition s'élève à 6000€.

Jérôme GRENARD propose de reporter ce point lors du prochain conseil municipal lorsque la convention sera rédigée.

3 – Avenir de la voirie départementale du Mapas.

Jérôme GRENARD informe que par courrier, le Conseil Départemental propose d'allouer à la commune la somme de 60 000 € pour faire les travaux de soutènement de la route et à réaliser la couche de bande de roulement sur la partie de la route ouverte à la circulation. Ces travaux seraient réalisés en 2020. En contrepartie la commune doit s'engager à reprendre la route dans la voirie communale.

Jérôme GRENARD propose que le conseil municipal donne un accord de principe pour cette proposition et que la commission voirie travaille en parallèle afin de chiffrer le montant des travaux à réaliser par la commune.

Cette proposition est acceptée par les membres du conseil municipal.

Questions diverses :

Alexandra DEPRAZ et Jérôme GRENARD informent le conseil que trois offres d'achat pour la parcelle de bois vendue par la commune sont parvenues en mairie. L'offre la mieux disante s'élève à 10 208€. Sur proposition d'Alexandra DEPRAZ et Jérôme GRENARD, le conseil municipal décide de retenir cette offre.

Informations diverses :

- Une rencontre concernant la carte scolaire aura lieu le 10 juillet 2019 à 10h00 à Saint-Claude.
- La prochaine réunion du Syndicat des eaux aura lieu le 9 juillet 2019 à 16h30 aux Bouchoux, salle de justice.

Fin de la séance à 21h40

La séance est close à 22h35

J.GRENARD

